



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Quatrième réunion du sous-groupe Infrastructure et gestion de l'information de l'APIRG (IIM/SG/4)

(Réunion virtuelle, 31 août - 3 septembre 2021)

Point 3 de l'ordre du jour : Examen des conclusions/décisions de la réunion APIRG/23 applicable à l'IIM/SG

WP3.1 - Conclusions/Décisions de la 23^{ème} Réunion d'APIRG en lien avec l'AIM

(Présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
<p>La présente note de travail donne un aperçu des discussions qui ont eu lieu au cours des réunions APIRG/23 et RASG AFI/6 et qui ont un lien avec le secteur de la Gestion de l'information aéronautique (AIM). Il fournit un résumé des conclusions et décisions de l'APIRG23 qui sont des sujets d'intérêt pour l'AIM.</p> <p>L'action de la réunion est au paragraphe 3</p>
<p>RÉFÉRENCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport des réunions APIRG 23 et RASG AFI 6
<p>Objectifs stratégiques connexes de l'OACI : A- Sécurité, B- Capacité et efficacité</p> <p>KPI et Modules B0 associés de l'ASBU : tous les KPI liés à l'AIM</p>

1. INTRODUCTION

- 1.1 Deux sessions conjointes (la vingt-troisième réunion du Groupe AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/23) et la sixième réunion du Groupe régional AFI de sécurité de l'Aviation (RASG - AFI/6) ont été organisées virtuellement, du 23 novembre au 2 décembre 2020.
- 1.2 La réunion a débuté par une session conjointe APIRG/23 et RASG-AFI/6. Plus de 400 participants des États AFI, des organisations régionales/internationales et de l'industrie ont assisté à la réunion.

2. DISCUSSION

- 2.1 APIRG/23 et RASG-AFI/6 ont été informés du grave problème de sécurité que la qualité des NOTAM pose aux utilisateurs et à la sécurité de l'aviation. Il a été souligné que de nombreux NOTAM ne respectent pas les normes requises. Prenant note de cette question, la réunion s'est accordée la conclusion « **APIRG/23 & RASG-AFI/6 Conclusion 2/05 : Améliorer la qualité des NOTAM.** »
- 2.2 Conformément à la conclusion ci-dessus, l'atelier virtuel AFI sur l'amélioration des NOTAM et la mise en œuvre du nouveau SNOTAM a eu lieu du 22 au 24 juin 2021. L'atelier a recommandé certaines mesures d'amélioration figurant à l'annexe B de la présente note de travail.
- 2.3 Au point de l'ordre du jour APIRG23 sur les projets AIM, l'état d'avancement des projets AIM 1 et 2 portant respectivement sur la mise en œuvre du QMS et de l'AIXM a été présenté.
- 2.4 La réunion a demandé au Secrétariat de fournir des orientations sur la mise en œuvre des activités de Go-Teams de l'AIM dans la région AFI et de distribuer le questionnaire mis à jour pour que les États le renseignent avant la fin du premier trimestre de l'année 2021. Les États ont été encouragés à désigner les points focaux AIM en transmettant leurs coordonnées au Coordonnateur du projet AIM 1, et à exprimer leur volonté de participer aux activités du Go-Teams QMS AIM en fournissant des experts en la matière. La réunion a adopté la conclusion « **APIRG/23 Conclusion 23/23 : Coordination et orientation sur la mise en œuvre des activités GO-Team de l'AIM dans les États.** »
- 2.5 Conformément à la conclusion 23/23 de l'APIRG/23, le projet du Plan AFI intitulé « *AIM Results-Based Implementation Support (RBIS) for the AFI Region* » est en cours de révision. Les activités GO-Team de l'AIM seront menées dans le cadre du RBIS qui couvrira les trois projets AIM sur le QMS, l'AIXM et l'eTOD.
- 2.6 Au titre du point de l'ordre du jour sur les Initiatives des États et de l'industrie, l'IATA a présenté le Groupe d'action AIM AFI (AIM AG), un forum collaboratif multipartite visant à identifier les lacunes et les défis dans l'information aéronautique au niveau de la région AFI, élaborer et mettre en œuvre des recommandations et des mesures correctives. Les principaux membres sont OACI, IATA, IFAIMA et CANSO. La réunion a encouragé le Groupe à soutenir les projets AIM en partageant ses résultats et recommandations pertinents. La réunion a formulé la conclusion « **APIRG/23 Conclusion 23/31 : Africa and Indian Ocean Aeronautical Information Management Action Group (AFI AIM AG).** »
- 2.7 L'examen de ces conclusions se trouve à l'**annexe A** du présent document de travail.

3. ACTION DE LA RÉUNION

3,1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note de l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions APIRG23 relatives à l'AIM figurant à l'annexe A cette note de travail;
- b) Considérer le projet de conclusion ci-dessous comme une mise à jour de la conclusion « APIRG/23 & RASG-AFI/6 Conclusion 2/05 », en tenant compte de la recommandation de l'atelier sur l'amélioration des NOTAM.

3,2 Projet de conclusion

Projet de conclusion 4/xxxx : *Révision des procédures d'exploitation de l'AIM*

Il est conclu que, afin de se conformer aux dispositions de l'OACI sur la publication de l'information aéronautique, les États prennent les mesures nécessaires avant le 31 mars 2022 pour :

- a) Réviser leurs procédures d'exploitation sur la publication de l'information aéronautique, conformément aux dispositions de l'OACI, y compris des directives sur le choix du produit approprié pour diffuser l'information parmi l'AIC, l'Amendement AIP, le Supplément AIP ou le NOTAM/SNOWTAM, et de former leur personnel AIM sur les procédures révisées ;*
- b) Réviser la fréquence des Amendements AIP pour qu'elle soit au moins trimestrielle ;*
- c) Rendre compte des mesures prises aux Bureaux Régionaux de l'OACI pour surveillance.*

---FIN---